

COMMUNIQUE de PRESSE

Réunion bilan des clubs de tir du Morbihan à la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) à Vannes Vendredi 10 novembre 2017

Une réunion bilan de la campagne de contrôle s'est tenue le vendredi 10 novembre 2017, dans les locaux de la direction départementale de la cohésion sociale à Vannes, présidée par Mikaël Doré, sous-préfet de Pontivy, en présence de Mme Claire Guérin, coordinatrice de la mission sécurité des pratiques de la DDCS, M. Legris, officier du groupement de gendarmerie du Morbihan, M. Lecot du service de police de Vannes et de M. Jannin, président du comité départemental de Tir.

Entre décembre 2016 et avril 2017, les clubs de tir du Morbihan ont fait l'objet de contrôles coordonnés par les services de la sous-préfecture de Pontivy (en charge du pôle départemental des armes), de la direction départementale de la cohésion sociale et de la police ou de la gendarmerie.

La réunion du 10 novembre a permis de faire un bilan des 14 contrôles réalisés et un rappel des réglementations applicables pour la pratique du tir sportif (code du sport, code de la sécurité intérieure, règles de la Fédération Française de Tir).

- Le bilan a relevé les manquements auxquels les clubs devaient remédier (défaut d'affichage, de stockage des armes, de sécurité dans l'utilisation d'équipement sous pression tels que les compresseurs ou cartouches d'air comprimé...). Il a aussi permis de souligner les bonnes pratiques des clubs et de faire émerger des propositions visant à améliorer la sécurité au sein des structures.
- Les rappels réglementaires ont notamment permis d'échanger sur la sécurité des armes (procédures d'enregistrement, stockage, transport) et la responsabilité des présidents sur la tenue des séances de tir contrôlé pour valider les carnets de tir (obligatoire pour tout détenteur d'une autorisation d'arme de catégorie B).
Au-delà, les services de l'État et les clubs de tir sportif souhaitent que ces réunions bilan servent au suivi de l'assiduité de la pratique des licenciés et à la promotion de la sécurité des activités de tir sportif.

La prochaine campagne de contrôles se préparera fin décembre avec une réunion du réseau des différents acteurs de contrôle et de prévention de détention des armes.

Le principal objectif est de poursuivre la mutualisation des informations entre services permettant un accompagnement adapté des clubs et de renforcer la sécurité de la pratique sportive du tir.



morbihan.gouv.fr



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan